

AVIS DE PROJET DE MARCHÉ (APM) 21-720

FORMATIONS LINGUISTIQUES

OBJET DU PRÉSENT AVIS :

Exportation et développement Canada (EDC), conformément à ses obligations aux termes du chapitre cinq de l'*Accord de libre-échange canadien* (ALÉC) et du chapitre dix-neuf de l'*Accord économique et commercial global* (AECG), annonce qu'elle entreprend un processus de demande de propositions (DP) pour solliciter des soumissions de la part de fournisseurs de services de formation linguistique qui sont intéressés à conclure avec EDC une entente de prestation de formation linguistique dirigée par instructeur, principalement par voie virtuelle afin de respecter les ententes de télétravail et les différents horaires et lieux de travail des employés, plus particulièrement des cours de français.

L'entente aurait une durée initiale de trois ans, qui pourrait être renouvelée pour deux années supplémentaires.

FOURNISSEURS POTENTIELS

Les fournisseurs de services potentiels qui souhaitent participer à ce processus doivent présenter une « lettre d'intérêt » (voir ci-dessous). Sans exception, les fournisseurs qui ne soumettront pas de lettre d'intérêt ne seront pas retenus dans le processus de DP.

INSTRUCTIONS POUR LA PRÉSENTATION D'UNE « LETTRE D'INTÉRÊT »

La lettre d'intérêt doit porter la mention suivante : APM n° 21-720 – Formations linguistiques. Les lettres peuvent être présentées en anglais ou en français. Toutefois, le fournisseur est avisé que sa réponse peut devoir être traduite afin d'être évaluée et EDC se réserve le droit d'utiliser cette traduction pour fins d'évaluation.

La lettre d'intérêt doit présenter les coordonnées du fournisseur, notamment :

- sa raison sociale
- son adresse postale
- son numéro de téléphone
- son site Web/URL
- son contact (pour coordonner la réception de l'entente de non-divulgence et de la DP)
- l'adresse électronique du contact

La lettre d'intérêt doit également répondre aux questions suivantes, selon le cas :

- Votre organisation est-elle certifiée comme un fournisseur répondant aux critères de diversité? Dans l'affirmative, veuillez indiquer l'organisme de certification.
- Votre organisation se considère-t-elle comme un fournisseur répondant aux critères de diversité?

Un fournisseur répondant aux critères de diversité s'entend d'une organisation que possèdent ou contrôlent au moins 51 % de personnes relevant d'une des catégories suivantes : les autochtones, les femmes, les lesbiennes, les

gais, les bisexuels, les transgenres, les anciens combattants, les membres de minorités culturelles, les membres de minorités visibles, les personnes ayant des limitations physiques ou d'autres handicaps.

Les lettres d'intérêt doivent parvenir à EDC par la poste ou par courrier électronique (npp@edc.ca) avant 15 h (heure d'Ottawa) le **25 juillet 2021**. Dès la réception d'une lettre d'intérêt, EDC enverra une entente de non-divulgence (NDA) au fournisseur qui, lorsqu'il l'aura signée, pourra recevoir la documentation de la DP.

La DP devrait être publiée la semaine du **25 juillet 2021**.

EDC peut, à sa propre et entière discrétion, changer la date et l'heure susmentionnées, sous réserve d'un avis écrit adressé aux fournisseurs de services potentiels.

EXIGENCES OBLIGATOIRES DE LA DP :

Pour aider les fournisseurs potentiels à déterminer s'ils peuvent répondre à cette DP, le texte qui suit présente un extrait des exigences obligatoires de la DP. Les fournisseurs potentiels devront se conformer entièrement à tous les éléments obligatoires suivants et traiter chacun des éléments ci-dessous dans l'ordre dans la réponse à la DP. Les entreprises intéressées doivent avoir des compétences avérées dans les domaines suivants :

1. Le soumissionnaire **doit (O)** être en mesure de fournir des cours de français (à temps partiel et à temps plein) suivant le curriculum du Programme de français langue seconde (PFL2) pour différents niveaux de compétence.
2. Le soumissionnaire **doit (O)** être en mesure de fournir des cours d'anglais (à temps partiel) selon le curriculum du Communicative English at Work Program (CEWP) pour différents niveaux de compétence.
3. Le soumissionnaire **doit (O)** être en mesure de fournir des services au moyen d'une méthode mixte qui comprend des groupes de formation dirigée par instructeur (FDI) par vidéoconférence, comme Webex ou MS Teams; ainsi que des formations personnalisées offertes en tout temps au moyen d'un système de gestion de l'apprentissage (SGA) administré par le soumissionnaire.
4. Le soumissionnaire **doit (O)** être en mesure de consacrer à EDC une (1) ressource, ou davantage selon les besoins, ayant idéalement des compétences ou de l'expérience en conception pédagogique ou en éducation dans le domaine des langues, pour superviser le déroulement du programme.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA DP :

(La pondération est approximative et EDC peut la modifier à son entière discrétion.)

1. Prestation du programme à distance – 40 %
2. Gestion des relations – 30 %
3. Capacités de communication – 10 %
4. Exigences en matière de TI – 10 %
5. Confidentialité et sécurité des données – 10 %
6. Proposition financière – qui sera fondée sur le rapport coût-bénéfice ou qualité-prix

ENTENTE DE NON-DIVULGATION :

Tous les candidats à un processus de DP ultérieur seront tenus de signer l'entente de non-divulgence d'EDC sans modification avant que la documentation de soumission ne leur soit remise. En outre, si EDC le juge nécessaire, les candidats devront signer une entente plus détaillée dans laquelle ils s'engageront à respecter les exigences de la *Loi sur*

la protection des renseignements personnels dans l'éventualité où, à l'issue du processus de DP, le contrat leur était accordé.

GÉNÉRALITÉS :

EDC peut, à son entière discrétion, communiquer avec les organisations recommandées du fournisseur retenu dans le cadre d'un processus de DP ultérieur.

EDC peut, à son entière discrétion, vérifier la situation financière du fournisseur retenu dans le cadre d'un processus de DP ultérieur.

Tous les documents et autres livrables fournis en réponse au présent APM deviennent la propriété d'EDC.

Le présent APM et toute soumission reçue en réponse à l'avis, toute DP connexe et proposition soumise en réponse à la DP, ainsi que les accords connexes, y compris l'entente de non-divulgence et l'entente de services, seront interprétés et régis selon les lois applicables de la province d'Ontario et les lois fédérales du Canada qui s'appliquent dans cette province.

EDC a affiché le présent APM afin de réunir des informations sur des fournisseurs de services potentiels. EDC décline toute responsabilité ou obligation auprès de fournisseurs de services pour ce qui est d'un aspect quelconque du présent APM. EDC n'est aucunement tenue de rembourser aux fournisseurs les dépenses se rapportant à la réception ou à l'étude du présent APM, à la réponse à l'APM ou se rapportant à la négociation d'une entente de non-divulgence, d'une entente de services ou toute autre entente qu'ils auront engagées ni de les indemniser à cet effet.

À PROPOS D'EDC

Depuis 75 ans, Exportation et développement Canada (« EDC ») aide les entreprises canadiennes de toutes tailles à réussir sur la scène mondiale. EDC est une société d'État à vocation financière qui offre aux entreprises canadiennes les outils dont elles ont besoin – savoir commercial, solutions de financement et d'assurance, placements en capitaux propres et réseaux de relations – pour prospérer en toute confiance. À titre d'expert du risque international, EDC rend le commerce plus sûr pour les entreprises canadiennes. Dans la conduite de ses affaires, EDC souscrit aux principes de la durabilité et de la responsabilité des entreprises.